

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

**COMITE NATIONAL DE POLITIQUE
ECONOMIQUE**

DIRECTION DE L'ECONOMIE/SECRETARIAT
TECHNIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONVERGENCE : 2012-2016

Décembre 2011

TABLE DES MATIERES

Introduction -----	3
Etat des lieux -----	4
1. Evolution économique récente -----	4
1.1. Secteur réel -----	4
1.2. Finances publiques -----	17
1.3. Balance des paiements-----	22
1.4. Situation monétaire-----	25
1.5. Dette publique -----	28
2. Analyse des critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité -----	31
2.1. Critères de premier rang -----	31
2.2. Critères de deuxième rang -----	32
Objectifs et stratégies de convergence (2012-2016) -----	33
1. Critères de premier rang -----	35
1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$)-----	35
1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$) -----	36
1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)-----	36
1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs -----	36
2. Critères de deuxième rang -----	36
2.1. Masse salariale sur recettes fiscales-----	36
2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales" -----	36
2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB" -----	36
2.4. Le taux de pression fiscale -----	37
3. Stratégie de lutte contre la pauvreté -----	37
3.1. Contexte de préparation du DSRP -----	37
3.2. Suivi de la mise en œuvre -----	38
3.3. Perspectives-----	38
Mesures spécifiques relatives à l'année 2012 -----	40
Conclusion -----	41

INTRODUCTION

Le programme pluriannuel de convergence du Togo au titre de la période 2012-2016 est élaboré dans un contexte marqué par l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Dans ce cadre, le Togo a bénéficié d'un important réaménagement de sa dette extérieure à la mi-juin 2008 et en décembre 2010.

La dernière mission de revue du programme soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) conduite en mai 2011 par le FMI a constaté l'exécution satisfaisante de ce programme.

Les objectifs de relance de l'économie du pays à travers la reconstruction des infrastructures et la réponse appropriée à l'importante demande sociale des populations ont été pris en compte.

Au troisième trimestre 2011, aucun pays industrialisé n'est entré en récession¹ en dépit des conséquences des catastrophes naturelles qui ont frappé le Japon et de la volatilité des marchés financiers provoquée par la crise de la dette souveraine dans la zone euro.

Le programme pluriannuel de convergence fait d'abord l'état des lieux de l'économie togolaise à travers l'examen de la situation économique récente et des critères de convergence avant de présenter le cadre macroéconomique 2012-2016 et les critères de convergence qui en découlent.

¹ Source : www.oecd.org

ETAT DES LIEUX

1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1.1. Secteur réel

1.1.1. Comptes nationaux

1.1.1.1. Année 2010

Les nouvelles estimations du PIB² fixent le taux de croissance réel à 4,0% en 2010 contre 3,4% en 2009. Cette évolution s'explique notamment par une meilleure performance des cultures de rente dont le cacao, le coton, et par la bonne tenue de certaines branches du secteur secondaire et du secteur tertiaire marchand.

La situation des différentes composantes du PIB se présente comme suit :

TABLEAU 1.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	427,4	437,7	2,4
Secteur secondaire (ii)	199,9	209,9	5,0
Secteur tertiaire (iii)	253,3	261,2	3,1
Prod Imp services bancaires	-33,2	-36,6	10,3
VAB Branches non marchandes	116,5	117,6	1,0
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	89,2	103,8	16,3
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	43,6	47,5	8,9
Produit Intérieur Brut (PIB)	1096,7	1141,2	4,0
Variation (%)	3,4	4,0	

La valeur ajoutée (VA) du secteur primaire augmente de 2,4% contre 8,2% en 2009.

² novembre 2011

La situation des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	427,4	437,7	2,4
Agriculture	317,7	322,3	1,4
Elevage	77,0	82,2	6,7
Forêt, pêche	32,6	33,3	1,9

Au niveau de "l'Agriculture", les principales productions se présentent comme suit :

TABLEAU 1.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2009	2010	Variation en (%)
MANIOC	895,7	908,8	1,5
IGNAME	704,4	710,5	0,9
MAIS	651,7	638,1	-2,1
MIL ET SORGHO	286,8	295,9	3,2
HARICOTS	72,4	76,2	5,3
ARACHIDE	44,5	46,5	4,4
RIZ PADDY	121,3	110,1	-9,2
AUTRES	1415,6	1421,4	0,4
TOTAL	4192,4	4207,5	0,4
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2009	2010	Variation en (%)
CAFE	11,7	6,8	-42,1
CACAO	13,1	17,0	30,2
COTON	27,9	47,0	68,5
PALMISTE	38,7	41,0	6,0
AUTRES	11,6	11,6	0,0
TOTAL	102,9	123,4	19,9

Globalement, la production des cultures vivrières progresse de 0,4% par rapport à 2009 et s'établit à 4.207,5 milliers de tonnes. Le maïs, céréale la plus consommée et le riz paddy sont en régression. Les autres cultures ont enregistré des augmentations en 2010. Le plus fort taux de croissance a été obtenu par la production du haricot suivi de celle de l'arachide avec respectivement 5,3% et 4,4% par rapport à l'année 2009.

Au niveau des cultures de rente, la production est de 123,4 milliers de tonnes, en progression de 19,9% par rapport à 2009. Les cultures du cacao et du coton sont en hausse respectivement de 30,2% et 68,5% en liaison avec un meilleur entretien des plantations pour ce qui concerne le cacao et en raison de la redynamisation du secteur pour le coton. La production du café a connu une baisse importante de -42,1%.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 0,9% contre 3,1% en 2009.

La VA du secteur secondaire enregistre une hausse de 5,0%. Au niveau des industries extractives, il est noté une hausse de 2,7% contre un recul de 5,3% en 2009. La VA du clinker est en hausse de 2,9% contre 11,9% en 2009 tandis que celle du phosphate a régressé de 2,3% contre 16,9% en 2009. Les efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) tardent à se concrétiser et expliquent la faiblesse de la production.

La situation de la VA des différentes branches du secteur secondaire se présente comme suit :

TABLEAU 1.4 : Situation des branches			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	199,9	209,9	5,0
Industries extractives	27,9	28,6	2,7
Industries manufacturières	96,1	100,5	4,5
Electricité, Eau et Gaz	34,5	37,7	9,2
BTP	41,4	43,1	4,2

Les industries manufacturières sont en hausse de 4,5%. La VA du chapitre "**Electricité, Eau et Gaz**" progresse de 9,2% contre 8,9% en 2009. La VA des "**BTP**" a connu un taux d'accroissement de 4,2% contre 8,8% en 2009.

La production des industries extractives se présente comme suit :

TABLEAU 1.5 : Production du secteur secondaire (en Millions de tonnes)			
	2009	2010	Variation en (%)
PHOSPHATE	0,73	0,70	-4,2
CLINKER	1,05	1,06	0,9
CIMENT	1,18	1,19	0,6

La VA du secteur tertiaire marchand est en hausse de 3,1%. Le recul de la branche "**Transports, Entrepôts et Communications**" de 0,3% est plus que compensé par la croissance des branches "**Commerce**" et "**Banques, Assurances**" avec des taux respectifs de 4,4% et 4,8%.

La situation de la VA des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	253,3	261,2	3,1
Commerce	85,3	89,1	4,4
Transport, Entrepôts et Communications	78,8	78,6	-0,3
Banques, Assurances	21,3	22,3	4,8
Autres services marchands	67,9	71,3	5,0
Prod imp services bancaires	-33,2	-36,6	10,3
VA BRANCHES NON MARCHANDES (v)	116,5	117,6	1,0
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	89,2	103,8	16,3
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	43,6	47,5	8,9

La contribution des différentes composantes de l'équilibre ressources-emplois (ERE) à la croissance du PIB se présente comme suit :

TABLEAU 1.7 : Contribution à la croissance		
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2009	2010
PIB aux prix du marché	3,4	4,0
Consommation finale	5,6	5,0
Privée	7,9	6,0
Publique	-7,0	-1,7
Formation brute de capital fixe	24,6	14,5
Privée	1,7	1,3
Publique	88,9	34,6
Variation des stocks	-54,8	-65,5
Exportations nettes de biens et services	29,8	15,1
Cohérence	3,4	4,0

Le PIB nominal est de 1.581,3 milliards de FCFA, en augmentation de 5,9% par rapport à 2009. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 1,8% par rapport à 2009.

Le PIB nominal par habitant passe de 260.640,4 FCFA en 2009 à 274.856,1 FCFA en 2010.

1.1.1.2. Année 2011

1.1.1.2.1. Diagnostic conjoncturel

1.1.1.2.1.1. Consommation d'électricité à fin septembre 2011

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2011, les disponibilités totales de la CEET atteignent 669.312.048 kwh contre 589.593.878 kwh un an auparavant.

La production locale a diminué de 80,5% tandis que les achats auprès de la CEB augmentent 19,6% pour se situer respectivement à 7.011.570 kwh et 662.300.478 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours des neuf premiers mois de 2011 se chiffre à 204.412.082 kwh, en augmentation de 13,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Le montant hors TVA facturé se chiffre à 20.194.911.423 FCFA, en hausse de 24,4% par rapport au cumul des neuf premiers mois de 2010.

Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension augmentent respectivement de 7,0% et 30,7% pour se fixer respectivement à 304.877.815 kwh et 33.766.527.277 FCFA.

Disponibilités, consommation et abonnement en énergie électrique

PERIODES	DISPONIBILITES			ENERGIE M.T.	ENERGIE B.T.	CLIENTS FACTURES		
	PRODUCT. LOCALES	ACHATS C.E.B. + IFG	TOTAL ENERGIE	ENERGIE FACTUREE	ENERGIE FACTUREE	M.T.	B.T.	M.T. + B.T.
	Total Jan. à Sept. 2010	36 002 905	553 590 973	589 593 878	179 927 512	284 866 548	491	174 549
Total jan. à Sept. 2011	7 011 570	662 300 478	669 312 048	204 412 082	304 877 815	511	197 719	198 230
9 mois 2011/ 9 mois 2010	-80,5	19,6	13,5	13,6	7,0	4,1	13,3	13,2

Source : CEET

1.1.1.2.1.2. Produits pétroliers

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur le premier semestre de l'année 2011 se situe à 153.901 m³/tm, en baisse de 7,8% par rapport à la même période de l'année passée. Les « **produits blancs** », les « **produits aviation** » et les « **autres produits** » ont régressé respectivement de 8,1%, 7,4% et 30,8% tandis que les « **produits noirs** » et le **gaz butane** ont progressé respectivement de 110,2% et 34,6%.

Les composantes des « **produits blancs** » et des « **autres produits** » ont évolué de façon contrastée tandis que celles des « **produits noirs** » ont connu une hausse.

Le cumul du volume de **gaz butane** vendu au cours du premier semestre 2011 s'est fixé à 1.975 tm.

**ETAT STATISTIQUE DES VENTES DES PRODUITS
PETROLIERS AU TOGO**

PRODUITS (quantité)	Cumul janvier à juin		
	2010	2011	Var en % Cumul juin 11/ Cumul juin 10
Produits Blancs (m³)			
Super sans plomb	55 162	41 344	-25,0
Pétrole	9 432	6 841	-27,5
Gas-oil	55 971	62 632	11,9
Total Produits blancs	120 565	110 817	-8,1
Produits Aviation (m³)			
AVGAZ (AVGAS)	0	0	
Kero AVTUR (Jet A1)	29 149	26 979	-7,4
Total produits aviation	29 149	29 979	-7,4
Produits Noirs (tm)			
Fuel 1500	1 803	3 463	92,1
Fuel 3500	0	0	
Bitume	507	1 393	174,8
Total produits noirs	2 310	4 856	110,2
Autres produits (m³/tm)			
Soutes	1 782	1 202	-32,5
DDO	9 535	5 977	-37,3
Lubrifiants-Graisse (tm)	2 082	2 095	0,6
Total autres produits	13 399	9 274	-30,8
Gaz butane (tm)	1 467	1 975	34,6
TOTAL (m³/tm)	166 890	153 901	-7,8

1.1.1.2.1.3. Trafic portuaire

Sur les neuf premiers mois de 2011, le total du trafic portuaire enregistré est de 6.402,5 milliers de tonnes, en augmentation de 8,2% par rapport aux trois premiers trimestres de 2010.

- **Les marchandises débarquées**

Aux neuf premiers mois de 2011, le total des marchandises débarquées se chiffre à 4.461,1 milliers de tonnes, en progression de 11,4% par rapport aux neuf premiers mois de 2010. Cette augmentation est due à la hausse des importations des produits alimentaires et du transit pour respectivement 37,5% et 32,6%.

- **Les marchandises embarquées**

Sur les trois premiers trimestres de l'année 2011, les marchandises exportées ont connu une augmentation de 5,7% par rapport à la même période de l'année précédente et se chiffrent à 1.432,0 milliers de tonnes.

Sur la même période, les embarquements de produits agricoles s'élèvent à 279,9 milliers de tonnes, en progression de 22,8%.

De janvier à septembre 2011, il a été dénombré 810 navires, soit une régression de 7,7% par rapport à la même période un an plus tôt.

TRAFIC PORTUAIRE

TRAFIC	Cumul janv. à sept. 2010	Cumul janv. à sept. 2011	Variation en %
MARCHANDISES DEBARQUEES (milliers de tonnes)	4 005,7	4 461,1	11,4
MARCHANDISES EMBARQUEES (milliers de tonnes)	1 354,4	1 432,0	5,7
* Produits agricoles	227,9	279,9	22,8
* Transit	224,2	236,2	5,4
NAVIRES	878	810	-7,7
Transbordement	558,5	509,4	-8,8
TOTAL DU TRAFIC (milliers de tonnes)	5 918,6	6 402,5	8,2

1.1.1.2.1.4. Trafic aéroportuaire

Le fret aérien total à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema au terme des neuf premiers mois de 2011 s'élève à 6.920 tonnes, en baisse de 6,5% par rapport à la même période de 2010. Le fret embarqué et le fret débarqué ont connu respectivement une hausse de 11,0% et une baisse de 15,6%.

Le trafic passagers total au cours des trois premiers trimestres de 2011 se chiffre à 418.424 passagers, en hausse de 65,6% par rapport à la même période de 2010. Les arrivées, les départs passagers et le transit ont augmenté respectivement de 63,3%, 70,9% et 57,1%.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2011, les mouvements d'aéronefs se sont chiffrés à 4.121 et sont en hausse de 17,7% par rapport à la même période de 2010.

TRAFIC AEROPORTUAIRE			
TRAFIC	cumul janv-sept 2010	cumul janv-sept 2011	Variation en %
Fret aérien (en tonnes)			
Embarqué	2 521	2 799	11,0
Débarqué	4 881	4 120	-15,6
Total fret aérien	7 402	6 920	-6,5
Trafic passagers			
Arrivées	104 750	171 030	63,3
Départs	108 314	185 059	70,9
Transit	39 666	62 335	57,1
Total passagers	252 730	418 424	65,6
Mouvements d'aéronefs	3 500	4 121	17,7

L'analyse des indicateurs avancés de la conjoncture économique indique une situation en amélioration par rapport à la période correspondante de 2010.

1.1.1.2.2. PIB et ses emplois

La prévision de l'année 2011 repose sur l'hypothèse d'une progression de la production vivrière. Une augmentation sensible de la production du coton est envisagée compte tenu des importantes réformes opérées dans la filière coton avec le démarrage des activités de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et du retour escompté de la confiance des producteurs qui sont désormais représentés au Conseil d'Administration de la NSCT. La prévision du Comité de Coordination des Filières Café-Cacao (CCFCC) est retenue pour la production du café-cacao, tout comme celle des compagnies WACEM, CIMTOGO et FORTIA pour la production respectivement de clinker et de ciment. La production de phosphate augmenterait, très légèrement, suite à un début de concrétisation des efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT. Au niveau des industries manufacturières, les prévisions des grandes entreprises sont orientées à la hausse, notamment dans l'industrie alimentaire.

La forte progression des dépenses publiques prévues dans le collectif budgétaire de novembre 2011 ainsi que la prévision à la hausse des exportations non traditionnelles dans la balance des paiements constituent des sources additionnelles de croissance en 2011. La hausse programmée des dépenses publiques en général et des dépenses en capital en particulier aura comme conséquence un accroissement important de la FBCF publique et, partant, celui des BTP. Cette situation profiterait aux industries connexes du bâtiment (clinker, ciment, fer à béton...).

Le principal facteur de risque demeure la vulnérabilité du Togo aux aléas climatiques et aux chocs sur les échanges extérieurs sans oublier la question de la gestion des excédents agricoles vivriers qui se pose suite au succès de la politique de relance de la production vivrière mise en œuvre par le Gouvernement depuis 2008.

Le taux de croissance du PIB réel en 2011 serait de 4,8% contre 4,0% en 2010.

La situation des différentes composantes du PIB se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2010	2011	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	437,7	458,2	4,7
Secteur secondaire (ii)	209,9	222,3	5,9
Secteur tertiaire (iii)	261,2	276,8	6,0
Prod Imp services bancaires	-36,6	-38,3	4,6
VA Branches non marchandes	117,6	118,7	1,0
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	103,8	103,7	-0,1
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	47,5	54,9	15,4
Produit Intérieur Brut (PIB)	1141,2	1196,4	4,8
Variation (%)	4,0	4,8	

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 4,7% contre 2,4% en 2010. La VA des cultures vivrières progresserait de 3,5% contre 0,4% en 2010 et celle des cultures de rente serait en hausse de 20,9% impulsée par le café, le palmiste et le coton.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit

TABLEAU 2.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2010	2011	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	437,7	458,2	4,7
Agriculture	322,3	337,0	4,6
Elevage	82,2	87,7	6,7
Forêt, pêche	33,3	33,5	0,7

Au niveau de la branche "Agriculture", la production des cultures vivrières augmenterait de 4,4% et la production des cultures de rente serait en hausse de 24,1%, le coton enregistrant une hausse de 70,2%.

La production des différentes cultures se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2010	2011	Variation en (%)
MANIOC	908,8	998,5	9,9
IGNAME	710,5	727,8	2,4
MAIS	638,1	650,8	2,0
MIL ET SORGHO	295,9	293,6	-0,8
HARICOTS	76,2	76,5	0,4
ARACHIDE	46,5	47,4	1,9
RIZ PADDY	110,1	112,2	1,9
AUTRES	1421,4	1485,2	4,5
TOTAL	4207,5	4392,0	4,4
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2010	2011	Variation en (%)
CAFE	6,8	7,8	15,0
CACAO	17,0	10,2	-40,0
COTON	47,0	80,0	70,2
PALMISTE	41,0	43,5	6,0
AUTRES	11,6	11,6	0,0
TOTAL	123,4	153,1	24,1

Ces données proviennent du rapport relatif à l'évaluation à mi-parcours de la campagne agricole 2011-2012 réalisée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche en septembre 2011.

La contribution du secteur primaire à la croissance serait de 1,8% en 2011 contre 0,9% en 2010.

La VA du secteur secondaire progresserait de 5,9% contre une hausse de 5,0% en 2010. La normalisation de la fourniture d'électricité et l'optimisme des chefs d'entreprise expliquent pour l'essentiel cette évolution du taux de croissance. La hausse de 17% de la consommation d'énergie électrique moyenne tension indique une activité soutenue au niveau des industries manufacturières.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.4 : Secteur secondaire			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2010	2011	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	209,9	222,3	5,9
Industries extractives	28,6	33,1	15,6
Industries manufacturières	100,5	106,8	6,3
Electricité, Eau et Gaz	37,7	38,4	1,9
BTP	43,1	44,0	2,0

La situation des productions des industries extractives se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.5 : Production secteur secondaire (en Millions de tonnes)			
	2010	2011	Variation en (%)
PHOSPHATE	0,7	0,8	14,5
CLINKER	1,1	1,3	26,5
CIMENT	1,2	1,3	5,5

La contribution du secteur secondaire à la croissance en 2011 est de 1,1% contre 0,9% en 2010.

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 6,0% contre 3,1% en 2010. Les chapitres « **Commerce** », « **Banques, Assurances** » et « **Transport, Entrepôts et Communications** » seraient en hausse respectivement de 10,5%, 3,6% et 5,4%. Ces performances des services seraient en relation avec la progression des crédits à l'économie et l'évolution de l'activité au niveau du Port Autonome de Lomé et de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2010	2011	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	261,2	276,8	6,0
Commerce	89,1	98,4	10,5
Transport, Entrepôts et Communications	78,6	81,4	3,6
Banques, Assurances	22,3	23,5	5,4
Autres services marchands	71,3	73,6	3,2
Prod imp services bancaires	-36,6	-38,3	4,6
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	117,6	118,7	1,0
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	103,8	103,7	-0,1
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	47,5	54,9	15,4

La VA des branches non marchandes augmenterait de 1,0%, une hausse impulsée par les « **Services domestiques** », les « **loyers imputés** » et les « **services publics** » en augmentation respectivement de 0,7%, 2,9% et 0,4%.

La contribution du secteur tertiaire marchand à la croissance est de 1,4% contre 0,7% en 2010.

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2011 se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.7 : Contributions à la croissance			
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2009	2010	2011
Secteur primaire (i)	3,1	0,9	1,8
Secteur secondaire (ii)	-0,7	0,9	1,1
Secteur tertiaire (iii)	-1,0	0,7	1,4
Prod imp services bancaires	-0,1	-0,3	-0,1
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	0,2	0,1	0,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	2,3	1,3	0,0
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	-0,4	0,4	0,6
Produit Intérieur Brut (PIB)	3,4	4,0	4,8
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Le PIB nominal en 2011 se situerait à 1.698,7 milliards de FCFA, en hausse de 7,4%. L'indice du déflateur du PIB progresserait de 2,5%.

Le PIB nominal par habitant passerait de 274.856,1 FCFA en 2010 à 287.836,6 FCFA en 2011.

1.1.1.2.3. L'équilibre ressources - emplois

En 2010, la demande intérieure représentait 116,0% du PIB contre 115,6% en 2009. La consommation privée a représenté 85,2% du PIB en 2010 contre 82,8% en 2009. La part de la consommation publique qui était de 14,2% en 2009 est de 12,0% en 2010. Le taux d'investissement est passé de 18,7% en 2009 à 18,8% en 2010. La propension moyenne à exporter les biens et services a progressé en 2010 passant de 37,8% en 2009 à 39,0%. Ces données sont de 53,4% en 2009 et 55,0% en 2010 pour la propension moyenne à importer.

TABLEAU 2.8 : Equilibre ressources-emplois			
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2009	2010	2011
Consommation finale	96,9	97,3	91,5
Privée	82,8	85,2	79,2
Publique	14,2	12,0	12,4
Formation brute de capital fixe	16,7	17,9	22,9
Privé	10,5	10,1	9,6
Publique	6,2	7,8	13,4
Variation des stocks	2,0	0,8	1,3
Exportations de biens et services	37,8	39,0	42,3
Importations de biens et services	53,4	55,0	58,1
Demande intérieure	115,6	116,0	115,8
Investissements	18,7	18,8	24,3

En 2011, la demande intérieure représenterait 115,8% du PIB contre 116,0% en 2010. La consommation privée représenterait 79,2% contre 85,2% en 2010. La part de la consommation publique augmenterait et passerait à 12,4% contre 12,0% en 2010. Le taux d'investissement passerait de 18,8% en 2010 à 24,3% en 2011 en raison de la forte progression des dépenses publiques d'investissement. La propension moyenne à exporter les biens et services passerait de 39,0% en 2010 à 42,3% en 2011. Ces données sont respectivement de 55,0% et 58,1% pour la propension moyenne à importer.

TABLEAU 2.9 : Contributions des emplois du PIB à la croissance

CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2009	2010	2011
PIB aux prix du marché	3,4	4,0	4,8
Importations de b. et s. nettes	-6,7	-4,2	-2,1
Consommation finale	5,9	5,3	-3,0
Privée	7,0	5,5	-3,9
Publique	-1,1	-0,2	0,9
Formation brute de capital fixe	4,4	3,1	9,7
Privé	0,2	0,2	0,1
Publique	4,1	2,9	9,6
Variation des stocks	-0,2	-0,1	0,2
Cohérence	3,4	4,0	4,8

1.2. Finances publiques

1.2.1. Année 2010

La situation des finances publiques à fin décembre 2010 comparée à celle de la même période de 2009 se présente comme suit :

- Une progression de 13,2% des recettes totales et dons ;
- Une hausse de 8,6% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global base caisse de -41,0 milliards de FCFA contre -20,8 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en augmentation de 7,7% et s'établissent à 246,7 milliards de FCFA, évolution impulsée par la "**TVA**" (+18,0%) et les "**impôts sur le commerce extérieur**" (+8,9%) pour des montants respectifs de 109,2 milliards de FCFA et 63,4 milliards de FCFA. Cependant, les impôts sur les revenus et les bénéfices sont en recul de 9,7% par rapport à fin décembre 2009 en liaison avec la révision à la baisse des taux d'imposition. Les performances enregistrées s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières.

A la Direction Générale des Impôts :

- Les réformes entreprises en matière de contrôle fiscal et de recouvrement ;
- La situation économique nationale favorable ;
- La lutte contre l'évasion fiscale et
- Les mesures administratives prises en vue d'un meilleur suivi des recouvrements.

A la Direction Générale des Douanes :

- La limitation des exonérations accordées aux opérateurs économiques ;
- Le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par le logiciel SYDONIA ++ et La maîtrise de la valeur en douane des marchandises

Les recettes non fiscales sont de 50,2 milliards de FCFA contre 23,3 milliards de FCFA à fin décembre 2009, soit une hausse de 115,5%. Cette performance s'explique essentiellement par les redevances de téléphonie mobile de 22,9 milliards de FCFA versées au Trésor par Togo télécom (7,0 milliards de FCFA) et Moov Togo (11,8 milliards de FCFA).

Les dons mobilisés au cours de l'année 2010 s'élèvent à 62,3 milliards de FCFA contre 64,9 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une diminution de 4,0%.

1.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 230,9 milliards de FCFA, en baisse de 1,4% par rapport à fin décembre 2009. Cette évolution est l'effet conjugué de la régression des "**salaires et traitements**" (-12,4%) et de la progression des "**transferts et subventions**" et des "**matières et fournitures**" respectivement de 16,8% et 19,9% pour des montants respectifs de 27,9 milliards de FCFA et 48,4 milliards de FCFA. Les intérêts payés au titre de la dette publique se chiffrent à 15,1 milliards de FCFA, soit une progression de 18,0% par rapport à fin décembre 2009.

1.2.1.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) sont respectivement de -57,6 milliards de FCFA et 4,7 milliards de FCFA contre respectivement -73,9 milliards de FCFA et -9,0 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

La situation des différents agrégats se présente comme suit :

TABLEAU 3.1 : Finances Publiques			
FINANCES PUBLIQUES (milliards FCFA)	2009	2010	Variation en %
Recettes Totales et Dons	317,3	359,1	13,2
Recettes Totales hors Dons	252,4	296,9	17,6
Recettes Courantes	252,4	296,9	17,6
Fiscales:	229,1	246,7	7,7
Non Fiscales:	23,3	50,2	115,7
Dons	64,9	62,3	-4,0
Dépenses Totales et Prêts Nets	326,3	354,5	8,6
Dépenses Totales	326,3	354,5	8,6
Dépenses Courantes	234,1	230,9	-1,4
Dépenses en Capital	92,2	123,6	34,1
Solde Global hors Dons	-73,9	-57,6	
Solde Global	-9,0	4,7	
Variation des Arriérés	-11,7	-45,7	
Solde Global base Caisse	-20,8	-41,0	

1.2.2. Année 2011

1.2.2.1. Situation à fin septembre 2011

Les opérations financières de l'Etat au titre des neuf premiers mois de 2011 présentent les évolutions suivantes par rapport à la même période de 2010 :

- Une progression de 9,4% des recettes totales et dons ;
- Une hausse de 12,7% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global hors dons, base ordonnancements de -33,5 milliards de FCFA contre -15,6 milliards de FCFA sur les neuf premiers mois de 2010.

1.2.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en hausse de 16,0% par rapport aux neuf premiers mois de 2010 et s'établissent à 214,7 milliards de FCFA, évolution impulsée par les "**impôts sur le commerce extérieur**", les "**taxes sur les biens et services**" et les "**impôts sur les revenus et bénéfiques**" qui augmentent respectivement de 12,6%, 18,3% et 14,5%.

Les "**taxes sur les biens et services**" progressent de 18,3% et s'établissent à 114,5 milliards de FCFA sous l'impulsion de la "**TVA**" en hausse de 20,0% et qui se chiffre à 96,1 milliards de FCFA.

Les recettes non fiscales enregistrent une baisse de 46,8% et se chiffrent à 19,8 milliards de FCFA sur les neuf premiers mois de 2011 contre 37,2 milliards de FCFA sur la même période en 2010.

Les dons sont de 38,2 milliards de FCFA contre 15,5 milliards de FCFA sur les neuf premiers mois de 2010 et sont constitués essentiellement de dons en capital qui progressent de 49,0%.

Les performances enregistrées s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières.

A la Direction Générale des Impôts :

- Les réformes entreprises en matière de contrôle fiscal et de recouvrement ;
- La situation économique nationale favorable ;
- La lutte contre l'évasion fiscale et
- Les mesures administratives prises en vue d'un meilleur suivi des recouvrements.

A la Direction Générale des Douanes :

- La limitation des exonérations accordées aux opérateurs économiques ;
- Le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par le logiciel SYDONIA ++ et
- La maîtrise de la valeur en douane des marchandises.

1.2.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 206,3 milliards de FCFA enregistrant une hausse de 25,0% par rapport aux neuf premiers mois de 2010. Cette évolution est impulsée par les "**transferts et subventions**" et les "**Salaires et traitements**" en progression respectivement de 115,2% et 27,2%.

Les dépenses en capital sont en baisse de 15,8% et s'établissent à 61,4 milliards de FCFA. Cette baisse est portée par les dépenses en capital sur financement externe en régression de 27,7%.

1.2.2.1.3. Soldes et financement

Le "**Solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) sont respectivement de -33,5 milliards de FCFA et 4,6 milliards de FCFA contre respectivement -15,6 milliards de FCFA et -11,4 milliards de FCFA au titre des neuf premiers mois de 2010.

Avec la variation des arriérés de paiements de -1,7 milliard de FCFA, le solde global base caisse (dons inclus) est de 3,0 milliards de FCFA contre -30,6 milliards de FCFA au titre des neuf premiers mois de 2010.

1.2.2.2. Prévisions des finances publiques en 2011 basées sur le collectif budgétaire de novembre 2011

Le TOFE prévisionnel pour l'année 2011 présenterait les évolutions suivantes par rapport à l'année 2010 :

- Une augmentation de 9,2% des recettes totales et dons,
- Une hausse de 41,2% des dépenses totales et prêts nets,
- Une hausse de 18,7% des dépenses courantes,
- Un accroissement de 83,1% des dépenses d'investissement,

- Un solde global hors dons, base ordonnancements, de -190,9 milliards de FCFA contre -57,6 milliards de FCFA en 2010.

1.2.2.2.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales augmenteraient de 11,7% par rapport à l'année 2010 et se chiffreraient à 275,4 milliards de FCFA, évolution impulsée par "**les impôts sur les revenus et les bénéfices**" (+14,4), la "**TVA**" (+7,8%) et les "**impôts sur le commerce extérieur**" (+15,4%) pour des montants respectifs de 58,7 milliards de FCFA, 136,5 milliards de FCFA et 73,2 milliards de FCFA. Les performances enregistrées s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières.

Les dons s'établiraient à 82,6 milliards de FCFA contre 62,3 milliards de FCFA à fin décembre 2010 et se composeraient de dons en capital pour 60,3 milliards de FCFA et de dons courants pour 22,3 milliards de FCFA.

1.2.2.2.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes augmenteraient de 18,7% par rapport à l'année 2010 et se chiffreraient à 274,2 milliards de FCFA. Les "**salaires et traitements**" et "**transferts et subventions**" progresseraient respectivement de 24,6% et 75,0% pour s'établir respectivement à 102,9 milliards de FCFA et 48,8 milliards de FCFA. Les "**matières et fournitures**" augmenteraient de 3,5% pour se chiffrer à 50,1 milliards de FCFA.

Les dépenses en capital progresseraient de 83,1% et s'établiraient à 226,2 milliards de FCFA à fin décembre 2011 dont 79,9 milliards de FCFA pour les ressources internes.

1.2.2.2.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) seraient respectivement de -190,1 milliards de FCFA et -108,4 milliards de FCFA contre respectivement -57,6 milliards de FCFA et 4,7 milliards de FCFA à fin décembre 2010. Le "**solde global base caisse**" passerait de -41,0 milliards de FCFA en 2010 à -120,9 milliards de FCFA à fin décembre 2011

La situation des différents agrégats se présenterait comme suit :

TABLEAU 3.2 : Finances Publiques			
FINANCES PUBLIQUES (milliards FCFA)	2010	2011	Variation en %
Recettes Totales et Dons	359,1	392,0	9,2
Recettes Totales hors Dons	296,9	309,4	4,2
Recettes Courantes	296,9	309,4	4,2
Fiscales:	246,7	275,4	11,7
Non Fiscales:	50,2	34,0	-32,4
Dons	62,3	82,6	32,7
Dépenses Totales et Prêts Nets	354,5	500,4	41,2
Dépenses Totales	354,5	500,4	41,2
Dépenses Courantes	230,9	274,2	18,7
Dépenses en Capital	123,6	226,2	83,1
Solde Global hors Dons	-57,6	-190,9	
Solde Global	4,7	-108,4	
Variation des Arriérés	-45,7	-12,6	
Solde Global base Caisse	-41,0	-120,9	

1.3. Balance des paiements

1.3.1. Estimation de la balance des paiements en 2010

Dans un contexte de persistance des effets de la crise financière internationale et de poursuite des réformes structurelles dans le cadre du programme financier triennal au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), notamment l'assainissement des finances publiques et la restructuration du secteur financier, la balance des paiements du Togo enregistrerait en 2010 un solde global excédentaire de 18,0 milliards résultant d'un déficit courant de 100,2 milliards et d'un excédent des flux nets de capitaux de 118,1 milliards.

Le déficit courant s'établirait à 100,2 milliards, en aggravation de 16,8 milliards par rapport à l'année 2009 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services et des revenus.

La détérioration de 16,8 milliards de **la balance des biens** serait consécutive à la hausse de 21,0 milliards des importations plus forte que celle de 7,5 milliards des exportations.

La forte hausse des importations de biens serait due notamment au renchérissement des produits pétroliers sur les marchés internationaux et à l'accroissement attendu des achats de biens intermédiaires et d'équipement dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures routières et énergétiques ainsi que de la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé (PAL) en vue du renforcement de sa capacité de manutention et d'entreposage.

La balance des services se dégraderait de 6,8 milliards suite à l'accroissement du coût du fret consécutif à la hausse des importations de biens et à la dégradation de 13,7 milliards du solde des autres services. L'évolution du solde des autres services serait induite notamment par la hausse des importations de services d'ingénierie et de bâtiments et travaux publics dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières, portuaires et énergétiques du Togo.

Le déficit des revenus se creuserait de 4,2 milliards par rapport à 2009, en liaison notamment avec la hausse des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique suite à la progression des tirages sur ressources extérieures et avec l'accroissement des dividendes versés aux investisseurs directs étrangers.

Le solde excédentaire **des transferts courants** s'établirait à 166,2 milliards en 2010, en progression de 7,7 milliards par rapport à 2009 suite à la hausse des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -10,5% contre -10,6% en 2009.

Dans un contexte de poursuite des réformes dans le cadre du programme financier triennal au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et d'atteinte du point d'achèvement au titre de l'Initiative en Faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), **le solde du compte de capital et d'opérations financières** ressortirait à 118,1 milliards en 2010 en amélioration de 32,2 milliards par rapport aux 85,9 milliards de 2009. Cette évolution résulterait notamment d'une remise de dette de 638,2 milliards et d'une hausse de 5,0 milliards d'investissements directs étrangers.

1.3.2. Prévision de la balance des paiements en 2011

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2011, un solde excédentaire de 35,4 milliards résultant d'un déficit courant de 113,7 milliards et d'un excédent de flux nets de capitaux de 149,1 milliards.

Le déficit courant s'établirait à 113,7 milliards, en aggravation de 13,5 milliards par rapport à l'année 2010 en raison notamment de la dégradation des balances des biens et des services.

La détérioration de 4,3 milliards de la balance des biens serait consécutive à la hausse de 58,2 milliards des importations plus forte que celle de 53,9 milliards des exportations. La forte hausse des importations de biens serait due principalement :

- au renchérissement des produits pétroliers sur les marchés internationaux ;
- à l'accroissement attendu des achats de biens intermédiaires dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures routières ;
- à la hausse des achats de biens d'équipement dans le cadre, d'une part, de la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé (PAL), notamment, la construction d'un troisième quai, et d'autre part de la rénovation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

La balance des services se dégraderait de 10,9 milliards suite à l'accroissement de 4,4 milliards du coût du fret consécutif à la hausse des importations de biens et à la

dégradation de 35,8 milliards du solde des autres services. L'évolution du solde des autres services serait induite, notamment, par la hausse des importations de services d'ingénierie et de bâtiments et travaux publics dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières et portuaires.

Le déficit des revenus se réduirait de 0,5 milliard par rapport à 2010 en liaison notamment avec la baisse des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique suite à l'allègement de dette après l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE.

Le solde excédentaire des transferts courants s'établirait à 168,6 milliards en 2011, contre 166,2 milliards en 2010.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 149,1 milliards en 2011 en amélioration de 31,0 milliards par rapport aux 118,1 milliards de 2010.

Cette évolution résulterait essentiellement de :

- la hausse de 7,7 milliards des investissements directs étrangers en liaison avec des investissements attendus dans les secteurs portuaire et de télécommunication ;
- l'accroissement de 9,0 milliards des investissements de portefeuille sous l'effet du remboursement des bons et obligations et de l'émission de l'emprunt obligataire 2011 - 2016 auquel les non-résidents ont souscrit pour 30,1 milliards ;
- l'augmentation des flux nets des autres investissements suite à la hausse des tirages sur ressources extérieures notamment dans le cadre du financement partiel de la construction d'un troisième quai au Port Autonome de Lomé. Cette progression serait également impulsée par la diminution des amortissements de la dette publique consécutive à l'atteinte du point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE.

TABLEAU 4.1 : Balance des paiements (en milliards de FCFA)			
	2009	2010	2011
BALANCE COMMERCIALE	-194,6	-208,1	-212,5
Exportations Biens (fob)	426,4	433,9	487,7
Importations Biens (fob)	-621,0	-642,0	-700,2
Services nets	-38,3	-45,1	-56,1
Revenus nets	-9,0	-13,2	-13,7
Transferts courants	158,5	166,2	168,6
BALANCE COURANTE	-83,4	-100,2	-113,7
Compte de capital et d'opérations financières	85,9	118,1	149,1
Compte de capital	63,8	719,8	75,2
Compte des opérations financières	22,0	-601,7	73,9
Solde global	5,0	18,0	35,4

Source : BCEAO

1.4. Situation monétaire

1.4.1. Année 2010

La situation monétaire intégrée à fin décembre 2010 présente les évolutions suivantes par rapport à fin décembre 2009 :

- Une hausse des avoirs extérieurs nets de 7,6% ;
- Une progression de 22,2% du crédit intérieur ;
- Une hausse de 16,3% de la masse monétaire.

1.4.1.1. Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2010, les avoirs extérieurs nets ont atteint 259,5 milliards de FCFA, en hausse de 7,6% par rapport à fin décembre 2009. Cette hausse est induite par les avoirs extérieurs nets de la BCEAO qui ont connu une progression de 19,6% pour atteindre 193,5 milliards de FCFA.

1.4.1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a augmenté de 22,2% par rapport à fin décembre 2009 et se chiffre à 497,5 milliards de FCFA. Cette hausse est due à la progression des crédits à l'économie, accentuée par la détérioration de la Position Nette du Gouvernement (PNG). Les crédits à l'économie et la PNG qui étaient respectivement de 295,0 milliards de FCFA et 112,2 milliards de FCFA à fin décembre 2009 sont passés respectivement à 358,8 milliards de FCFA et 138,8 milliards de FCFA un an plus tard. La détérioration de la PNG s'explique par :

- la hausse des concours du FMI ;
- la baisse des dépôts publics à la banque centrale ;
- la hausse des encaisses du Trésor public ;
- le remboursement du découvert consolidé et
- la hausse des dépôts publics auprès des banques commerciales.

1.4.1.3. Masse monétaire

La masse monétaire à fin décembre 2010 a augmenté de 16,3% par rapport à fin décembre 2009 et se chiffre à 717,0 milliards de FCFA. La hausse est portée par toutes les composantes de la masse monétaire.

Les billets et pièces, les dépôts en CCP et les dépôts en banques ont augmenté respectivement de 30,7%, 10,6% et 12,0% par rapport à fin décembre 2009 pour se chiffrer à 183,3 milliards de FCFA, 7,8 milliards de FCFA et 525,9 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

L'accroissement des dépôts en banques provient des dépôts des particuliers et entreprises privées qui ont progressé de 14,9% pour se chiffrer à 476,6 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

1.4.2. Année 2011

1.4.2.1. Situation à fin septembre 2011

La situation monétaire intégrée à fin septembre 2011 par rapport à fin décembre 2010 est caractérisée par une baisse de 2,7% des avoirs extérieurs nets (AEN), une progression de 14,7% du crédit intérieur et une hausse de 7,4% de la masse monétaire.

A fin septembre 2011, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires du Togo sont évalués à 252,3 milliards de FCFA dont 184,1 milliards de FCFA pour la Banque Centrale et 68,1 milliards de FCFA pour les banques.

Comparativement au niveau de décembre 2010, les AEN ont régressé de 2,7% en relation avec la baisse de 9,1 milliards de FCFA des AEN de la Banque Centrale. Les AEN des banques ont, par contre, augmenté de 2,1 milliards de FCFA.

Le crédit intérieur a augmenté de 14,7% et s'établit à 570,5 milliards de FCFA à fin septembre 2011, en liaison avec la hausse de 109,3 milliards de FCFA des crédits à l'économie et l'amélioration de 36,4 milliards de FCFA de la Position Nette du Gouvernement.

En passant de 138,8 milliards de FCFA en décembre 2010 à 102,4 milliards de FCFA à fin septembre 2011, la PNG s'est améliorée de 26,2%.

Les crédits à l'économie ont augmenté de 30,5% pour se fixer à 468,1 milliards de FCFA à fin septembre 2011. Cette hausse résulte d'une augmentation de 39,7% des crédits à court terme et de 18,5% des crédits à long et moyen terme qui ont atteint respectivement 282,5 milliards de FCFA et 185,6 milliards de FCFA.

La masse monétaire est passée de 717,0 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 770,1 milliards de FCFA à fin septembre 2011, en progression de 7,4%.

Cette hausse est portée par les dépôts en CCP et les dépôts en banques qui augmentent respectivement de 20,5% et 10,2% pour s'établir respectivement à 9,4 milliards de FCFA et 579,4 milliards de FCFA à fin septembre 2011. La circulation fiduciaire, est en baisse de 1,9 milliard de FCFA.

L'accroissement des dépôts en banques provient des dépôts des particuliers et entreprises privées et des dépôts des organismes publics qui ont progressé respectivement de 11,2% et 0,2% par rapport à fin décembre 2010.

1.4.2.2. Prévision de la situation monétaire en 2011

A fin décembre 2011, la situation monétaire du Togo comparée à celle de la même période de l'année 2010 serait caractérisée par :

- Une hausse de 13,6% des avoirs extérieurs nets (AEN) ;
- Une progression de 7,1% du crédit intérieur ;
- Une augmentation de 10,0% de la masse monétaire.

1.4.2.2.1. Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2011, les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 294,8 milliards de FCFA contre 259,5 milliards de FCFA en 2010, soit une hausse de 13,6%. L'augmentation des AEN est induite par la hausse des AEN de la Banque Centrale et des Banques Commerciales respectivement de 12,7% et 16,2%.

1.4.2.2.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur augmenterait de 7,1% et s'établirait à 504,9 milliards de FCFA contre 471,4 milliards de FCFA en 2010. Cette hausse serait essentiellement due à l'augmentation des crédits à l'économie. Les crédits à l'économie et la position nette du gouvernement qui étaient respectivement de 358,8 milliards de FCFA et de 138,8 milliards de FCFA à fin décembre 2010 seraient respectivement de 384,9 milliards de FCFA et 120,0 milliards de FCFA à fin décembre 2011.

1.4.2.2.3. Masse monétaire

La masse monétaire à fin décembre 2011 augmenterait de 10,0% et se chiffrerait à 759,8 milliards de FCFA contre 690,9 milliards de FCFA un an plus tôt. La hausse se retrouverait au niveau de toutes les composantes.

Les dépôts en CCP passeraient de 7,8 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 8,5 milliards de FCFA un an plus tard.

Les billets et pièces et les dépôts en banques progresseraient respectivement de 10,0% pour se chiffrer à 172,8 milliards de FCFA et 578,5 milliards de FCFA à fin décembre 2011.

La hausse des dépôts en banques proviendrait des dépôts des organismes publics et des dépôts des particuliers et entreprises privées qui augmenteraient respectivement de 10,1% et 10,0% pour se chiffrer respectivement à 54,3 milliards de FCFA et 524,3 milliards de FCFA à fin décembre 2011.

1.5. Dette publique

1.5.1. Année 2010

Au 31 décembre 2010, l'encours de la dette publique se chiffre à 733,2 milliards de FCFA dont 260,3 milliards de FCFA de dette extérieure et 472,9 milliards de FCFA de dette intérieure. Il est en baisse de 41,9% par rapport au 31 décembre 2009.

1.5.1.1. Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure à fin décembre 2010 est évalué à 260,3 milliards de FCFA, en baisse de 66,2% par rapport à fin décembre 2009. Cette baisse résulte essentiellement de la remise de la dette suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE par le Togo.

L'encours de la dette multilatérale est de 177,0 milliards de FCFA, en régression de 63,6% par rapport au 31 décembre 2009. Il représente 68,0% de l'encours de la dette extérieure.

Les arriérés de paiement du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 0,9 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA à fin décembre 2010 contre respectivement 1,1 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA un an plus tôt.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts se chiffrent respectivement à 13,1 milliards de FCFA et 3,6 milliards de FCFA contre 14,7 milliards de FCFA et 4,4 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 28,9 milliards de FCFA et 22,0 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 64,5 milliards de FCFA et 67,8 milliards de FCFA à la même période de 2009.

L'encours de la dette bilatérale a baissé de 80,0% par rapport à fin décembre 2009 et se chiffre à 51,9 milliards de FCFA, soit une diminution de 207,1 milliards de FCFA due essentiellement à la remise de la dette par les créanciers membres du Club de Paris.

Le montant total des arriérés de paiement au cours de la période est de 1,3 milliard de FCFA dont 1,2 milliard de FCFA au titre du principal et 0,1 milliard de FCFA au titre des intérêts contre respectivement 0,9 milliard de FCFA, 0,8 milliard de FCFA et 0,1 milliard de FCFA un an plus tôt.

Le montant des engagements s'élève à 6,9 milliards de FCFA contre 15,4 milliards de FCFA à fin décembre 2009. Les tirages, les rééchelonnements et les annulations se sont chiffrés respectivement à 0,6 milliard de FCFA, 5,4 milliards de FCFA et 11,4 milliards de FCFA contre 0,4 milliard de FCFA, 0,8 milliard de FCFA et 10,6 milliards de FCFA au

31 décembre 2009. Le montant total acquitté au titre du principal et des intérêts au cours de la période est de 0,3 milliard de FCFA contre 0,1 milliard de FCFA un an plus tôt.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est passé de 227,7 milliards de FCFA à fin décembre 2009 à 16,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2010.

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2010 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 31,4 milliards de FCFA contre 25,2 milliards de FCFA à fin décembre 2009, soit une augmentation en valeur de 6,2 milliards de FCFA.

1.5.1.2. Dette intérieure

A fin décembre 2010, la dette intérieure totale s'élève à 472,9 milliards de FCFA et connaît une baisse de 3,8% par rapport à fin décembre 2009. Cette baisse provient essentiellement de la diminution de la dette commerciale.

La dette commerciale se chiffre à 40,5 milliards de FCFA à fin décembre 2010 contre 63,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 35,9%.

Par rapport à 2009, la dette financière a régressé de 0,3% pour se chiffrer à 306,7 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

Le montant des engagements et risques a atteint 23,1 milliards de FCFA, en hausse de 32,8% par rapport à fin décembre 2009.

La dette sociale se chiffre à 102,6 milliards de FCFA à fin décembre 2010 et est en régression de 0,8% par rapport à fin décembre 2009.

1.5.2. Année 2011

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 733,2 milliards de FCFA à fin décembre 2010 à 752,1 milliards de FCFA à fin septembre 2011 enregistrant une hausse de 2,6%.

1.5.2.1. Dette extérieure

Au terme du troisième trimestre 2011, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 235,5 milliards de FCFA contre 260,3 milliards de FCFA à fin décembre 2010, soit une diminution de 9,5%. Cette baisse résulte des paiements et des allègements.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 165,4 milliards de FCFA à fin septembre 2011 contre 177,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2010, soit une régression de 6,6%.

Les arriérés de paiements du principal et des intérêts s'élèvent chacun à 0,1 milliard de FCFA au cours des trois premiers trimestres de 2011 contre respectivement 0,4 milliard de FCFA et 0,1 milliard de FCFA sur les neuf premiers mois de 2010.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts en 2011 se chiffrent respectivement à 3,0 milliards de FCFA et 0,9 milliard de FCFA contre 8,3 milliards de FCFA et 2,3 milliards de FCFA en 2010.

Les engagements s'élèvent à 61,7 milliards de FCFA contre 15,8 milliards de FCFA en 2010. Le montant des tirages se chiffre à 6,6 milliards de FCFA contre 20,8 milliards de FCFA à fin septembre 2010.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 22,5% par rapport à fin décembre 2010 et se chiffre à 40,2 milliards de FCFA.

Au titre des neuf premiers mois de 2011, les arriérés du principal et des intérêts se chiffrent respectivement à 0,1 milliard de FCFA et zéro (0) FCFA alors qu'ils ont été de 0,2 milliard de FCFA chacun de janvier à septembre 2010.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni nouvel engagement, ni annulation, ni rééchelonnement. Les tirages s'établissent à 0,1 milliard de FCFA contre 0,5 milliard de FCFA en 2010. Le montant acquitté au titre du principal se chiffre à 0,4 milliard de FCFA contre zéro (0) FCFA en 2010. Le montant acquitté au titre des intérêts s'élève à 0,2 milliard de FCFA contre zéro (0) FCFA.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 16,3 milliards de FCFA tout comme à fin décembre 2010.

Le Togo n'a enregistré ni arriéré du principal ni arriéré des intérêts tout comme au 31 décembre 2010.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres a diminué en valeur de 1,5 milliard de FCFA par rapport à fin décembre 2010 et se chiffre à 29,9 milliards de FCFA.

1.5.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin septembre 2011, s'élève à 516,6 milliards de FCFA contre 472,9 milliards de FCFA à fin décembre 2010, soit une hausse de 9,2% due essentiellement à l'emprunt obligataire émis par l'Etat togolais en début de l'année.

Il se décompose comme suit :

TABLEAU 5.1 : Encours de la dette intérieure en milliards de FCFA		
<i>Catégorie de Dettes</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Dette commerciale	36,7	7,1
Dette financière	354,2	68,7
Dette sociale	102,6	19,9
Engagements et risques	23,1	4,5
Total	516,6	100,0

2. ANALYSE DES CRITERES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITE, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITE

Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA comporte huit (08) critères répartis en critères de premier rang et en critères de deuxième rang.

Les critères de premier rang

- Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (critère-clé) : il devrait être supérieur ou égal à 0%.
- Taux d'inflation annuel moyen : il devrait être maintenu à 3% au maximum par an.
- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 70%.
- Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs : non-accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante.

Le respect des critères de premier rang permet de passer à la phase de stabilité.

Les critères de deuxième rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : il ne devrait pas excéder 35%.
- Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales : il devrait atteindre au moins 20%.
- Ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 5%.
- Taux de pression fiscale : il devrait être supérieur ou égal à 17%.

2.1. Critères de premier rang

2.1.1. Solde budgétaire de base rapporté au PIB

Le ratio est passé de -1,3% en 2009 à 1,2% en 2010 et devrait se situer à -2,6% en 2011. La détérioration du critère en 2009 et en 2011 s'explique par une augmentation des dépenses de base qui passent de 18,2% en 2009 à 17,5% en 2010 puis à 20,8% en 2011. Cette évolution des dépenses de base est essentiellement imputable à la progression des dépenses en capital financées sur ressources internes qui passent de 2,5% en 2009 à 2,9% en 2010 et 4,7% en 2011 et reflète l'option choisie par le Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique pour mitiger les effets néfastes de la récession mondiale sur le Togo. Les dépenses courantes ont représenté 15,7% du PIB en 2009, 14,6% en 2010 et 16,1% en 2011. Les recettes

budgétaires ont progressé, passant de 16,9% du PIB en 2009 à 18,8% en 2010 et 18,2% en 2011.

2.1.2. Taux d'inflation moyen

Le taux d'inflation moyen est passé de 1,9% en 2009 à 1,4% en 2010 et serait de 3,7% en 2011³. Ce résultat est imputable essentiellement à la baisse des prix des produits alimentaires favorisée par les bons résultats de la campagne agricole soutenue par les actions du Gouvernement.

2.1.3. Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Le taux d'endettement est passé de 86,2% en 2009 à 48,4% en 2010 et serait de 45,0% en 2011.

2.1.4. Non accumulation d'arriérés de paiements sur la période de la gestion courante

La variation des arriérés de paiements est passée de -10,3 milliards de FCFA en 2009 à -56,9 milliards de FCFA en 2010 et serait de -25,2 milliards de FCFA en 2011.

2.2. Critères de deuxième rang

2.2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio passe de 41,2% en 2009 à 33,5% en 2010 et devrait se situer à 37,4% en 2011.

2.2.2. Investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales

Le ratio passe de 16,5% en 2009 à 18,7% en 2010 et devrait se situer à 29,0% en 2011 et reflète la politique contracyclique de soutien à la croissance économique du Gouvernement.

2.2.3. Solde extérieur courant hors dons sur PIB

Le ratio passe de -10,6% en 2009 à -10,5% en 2010 et serait de -9,9% en 2011.

2.2.4. Le taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale passe de 15,3% en 2009 à 15,6% en 2010 et serait de 16,2% en 2011.

³ Projection sur la base de l'acquis du mois de septembre 2011.

OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2012-2016)

Le Togo exécute depuis le début de l'année 2008 un programme FRPC formellement adopté par le Conseil d'Administration du FMI le 21 avril 2008. Dans ce cadre, le Togo a obtenu un important réaménagement de sa dette extérieure en juin 2008. La cinquième revue du programme Facilité Elargie de Crédit (FEC) conduite par le FMI, en septembre 2010, a constaté l'exécution satisfaisante des mesures du programme par le Togo en dépit des difficultés posées par la récession mondiale. Tous les objectifs budgétaires clés ont été atteints et d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures structurelles du programme du gouvernement. Grâce à la discipline dans l'exécution budgétaire, le gouvernement a maintenu les finances publiques saines malgré les pressions économiques et a évité d'accumuler des arriérés. Le programme a pris fin en août 2011. Le dialogue se poursuit avec le FMI en vue de mettre en place un nouveau programme. Ainsi, une mission du FMI s'est rendue à Lomé en novembre 2011 en vue d'avoir des discussions avec les autorités sur les orientations du budget de l'Etat au titre de l'année 2012.

Les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse avec des taux de croissance positifs sur la période 2012-2016. Ces taux de croissance, quoique insuffisants pour faire reculer l'incidence de la pauvreté, permettraient cependant d'augmenter modestement le taux de croissance du PIB réel par habitant, de maintenir le taux d'inflation dans les limites acceptables pour ne pas éroder davantage le pouvoir d'achat des populations et maintenir la compétitivité de l'économie afin d'assurer la réalisation de la viabilité extérieure en termes de solde courant de la balance des paiements et du niveau des réserves internationales exprimées en mois d'importations.

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance d'au moins 5,9% du PIB réel par an sur la période 2012-2016. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, l'extension des capacités du Port Autonome de Lomé par la construction d'un troisième quai et l'accroissement de la production du coton et de phosphate sont des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme.

Pour atteindre les objectifs de croissance et les objectifs sociaux, les réformes se poursuivront. Elles concerneront notamment la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2012-2016 se présenteraient comme suit : 5,6% en 2012, 5,6% en 2013, 5,7% en 2014, 6,3% en 2015 et 6,3% en 2016.

Les contributions à la croissance des secteurs se présentent comme suit :

TABLEAU 1 : Contributions à la croissance					
Contributions à la croissance	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	1,7	1,4	1,2	1,2	1,9
Secteur secondaire	1,6	1,7	1,5	2,5	1,9
Secteur tertiaire	2,3	2,2	2,0	2,2	1,0
VAB BRANCHES MARCHANDES	5,6	5,3	4,8	6,0	4,8
Prod imp services bancaires	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	0,2	-0,6	0,9	-0,2	0,8
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	-0,2	0,9	-0,1	0,4	0,6
PIB - Produit Intérieur Brut	5,6	5,6	5,7	6,3	6,3
Cohérence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

La demande intérieure en pourcentage du PIB passerait de 115,0% en 2012 à 114,1% en 2013, 103,8% en 2014, 97,6% en 2015 et 98,5% en 2016. Le taux d'investissement serait de 24,0% en 2012, 19,8% en 2013, 19,6% en 2014, 18,7% en 2015 et 17,9% en 2016.

TABLEAU 2 : Equilibre ressources-emplois					
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation finale	91,0	94,3	84,3	78,9	80,6
Privée	77,8	80,8	71,2	66,2	68,2
Publique	13,2	13,4	13,0	12,7	12,5
Formation brute de capital fixe	24,1	19,9	19,7	18,8	18,0
Privé	10,4	10,8	10,3	10,1	9,8
Publique	13,7	9,1	9,4	8,8	8,2
Variation des stocks	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Exportations de biens et services	42,4	41,8	41,3	40,2	39,3
Importations de biens et services	57,4	55,9	45,1	37,8	37,8
Demande intérieure	115,0	114,1	103,8	97,6	98,5
Investissements	24,0	19,8	19,6	18,7	17,9

Le taux de croissance de l'indice du déflateur du PIB serait de 3,7% en 2012, 2,0% en 2013, 1,8% en 2014, 1,0% en 2015 et 0,8% en 2016.

Avec une gestion saine des finances publiques, le Togo disposerait d'un espace budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes. Un relâchement modéré de la

politique budgétaire conviendrait s'il est temporaire, mesuré et consacré à des dépenses productives. Il permettrait de pallier les effets du ralentissement conjoncturel mondial. L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture) indiqués dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté complet (DSRP-C), ainsi qu'à l'apurement d'un montant additionnel des arriérés intérieurs pour la relance de l'économie. L'engagement des autorités à poursuivre les réformes dans les secteurs tels que les banques, le phosphate, les télécommunications et le coton pour renforcer la croissance, sera déterminant. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération (DSRP II) en cours de préparation consolidera les acquis du DSRP-C et les amplifiera.

La politique monétaire sera définie dans le cadre communautaire de l'UMOA comme par le passé. Elle visera à préserver la valeur externe du franc CFA et à contenir l'inflation tout en assurant les conditions optimales du financement de l'économie. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole régressent sur le marché mondial et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers.

La politique d'endettement extérieur du Togo privilégiera comme par le passé les emprunts à forte composante de concessionnalité ainsi que le recours au marché financier régional.

1. CRITERES DE PREMIER RANG

1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$)

Le ratio passerait de -3,0% en 2012 à -0,5% en 2013. Il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 1,1% en 2016. Les recettes budgétaires rapportées au PIB s'amélioreraient également sur toute la période, passant de 19,6% en 2012 à 21,5% en 2014 puis s'établissant à 20,9% en 2016. Cette évolution découlerait de l'expansion de l'activité économique et de l'amélioration de la productivité des régies financières.

Les dépenses de base en pourcentage du PIB seraient de 22,6% en 2012, 21,8% en 2013, 21,1% en 2014, 20,4% en 2015 et 19,8% en 2016. Les dépenses courantes en pourcentage du PIB devraient évoluer à la baisse sur la période traduisant ainsi la volonté du Gouvernement de maîtriser cette catégorie de dépenses tout en préservant les allocations en faveur des secteurs sociaux. Elles passeraient ainsi de 17,3% en 2012 pour s'établir à 15,4% en 2016. A contrario, les dépenses en capital financées sur ressources internes en pourcentage du PIB passeraient de 5,3% en 2012 à 4,5% en 2013 et seraient de 4,4% en 2016. Cette structure de la dépense publique traduit la volonté des Autorités de maîtriser davantage les dépenses courantes tout en menant une politique contracyclique de soutien à la croissance économique qui passe par la hausse des dépenses d'investissement.

1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)

Sur toute la période 2012-2016, le taux d'inflation moyen mesuré par la variation de l'indice du déflateur du PIB, serait en deçà de 3,0% sauf en 2012. Il serait de 3,7% en 2012, 2,0% en 2013, 1,8% en 2014, 1,0% en 2015 et 0,8% en 2016. Cette évolution du taux d'inflation implique l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires et la stabilisation des prix des produits pétroliers.

1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)

Le ratio passerait de 42,7% en 2012 à 36,8% en 2013 et 34,4% en 2014. Il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 33,1% et 31,5% respectivement en 2015 et 2016.

1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs

Le Gouvernement n'accumulera pas d'arriérés de paiements sur la période 2012-2016.

2. CRITERES DE DEUXIEME RANG

2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio serait de 42,1% en 2012. La détérioration temporaire du ratio est expliquée par la nécessité de répondre à la demande sociale. Tout en restant au dessus de la norme communautaire, à partir de 2013, ce ratio connaîtra une amélioration progressive. Le ratio passerait de 37,4% en 2013, 35,3% en 2014 et 2015 à 33,7% en 2016.

2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"

Le ratio passerait de 32,5% en 2012 à 25,4% en 2013. Ce ratio serait de 25,3% en 2014 et 25,5% en 2015. En 2016, ce ratio baisserait et s'établirait à 24,6%. L'amélioration soutenue de ce ratio traduit la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique par le biais de l'investissement public. Elle est favorisée par l'augmentation significative des recettes fiscales.

2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"

Le solde extérieur courant hors don rapporté au PIB passerait de -9,2% en 2012 à -8,9% en 2013. Ce ratio s'améliorerait pour s'établir respectivement à -8,7% en 2014, -8,6% en 2015 et -8,3% en 2016.

L'amélioration durable du ratio se heurte à une faible progression et à une diversification insuffisante des exportations de biens et services, face à des importations incompressibles qui augmentent chaque année. La levée de ces contraintes se traduira par des mesures également d'ordre structurel dont les effets à court terme sont limités.

2.4. Le taux de pression fiscale

La part toujours importante de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB constitue un important handicap à l'amélioration du ratio. Le taux de pression fiscale s'améliorerait cependant d'année en année sur toute la période. Entre 2012, il serait en dessous de la norme de 17% et représenterait 16,3%. A partir de 2013, la norme serait respectée, le taux serait de 17,6% en 2013, 18,0% en 2014, 17,5% en 2015 et 17,8% en 2016.

Tableau des critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité

Critères	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Critères de premier rang							
Solde budgétaire de base / PIB	1,2	-2,6	-3,0	-0,5	0,4	0,3	1,1
Taux d'inflation annuel moyen	1,4	2,5	3,7	2,0	1,8	1,0	0,8
Encours dette intérieure et extérieure / PIB	48,4	45,0	42,7	36,8	34,4	33,1	31,5
Variation d'arriérés de paiements	-45,7	0,0	-17,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Critères de deuxième rang							
Masse salariale / recettes fiscales	33,5	37,4	42,1	37,4	35,3	35,3	33,7
Investissements financés sur ressources internes / recettes fiscales	18,7	29,0	32,5	25,4	25,3	25,5	24,6
Solde extérieur courant hors dons officiels / PIB	-8,8	-9,0	-8,6	-7,9	-6,9	-7,2	-6,7
Taux de pression fiscale	15,6	16,2	16,3	17,6	18,0	17,5	17,8

3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. Contexte de préparation du DSRP

Le document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I) adopté par le Gouvernement en mars 2008 a permis au Togo d'atteindre en novembre 2008, le point de décision de l'IPTE et de renouer avec la coopération financière internationale. Ceci a balisé la voie à l'élaboration du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP C).

Le DSRP-C élaboré avec une large participation de tous les acteurs du développement national a été adopté en conseil des ministres le 20 juin 2009 pour la période 2009-2011. Il a été ensuite traduit en un programme d'actions prioritaires (PAP), déclinant ses orientations en programmes, projets et mesures prioritaires à mettre en œuvre sur la base du cadrage macroéconomique convenu dans le cadre du programme au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International. Le PAP s'actualise annuellement en prélude à la préparation du budget afin de servir de référence pour les discussions budgétaires en ce qui concerne notamment la programmation des dépenses d'investissements à inscrire dans le budget de l'année n+1.

La mise en œuvre satisfaisante du DSRP-C a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'IPPTE en décembre 2010 et d'obtenir une réduction de plus de 80% de sa dette extérieure.

Au terme du DSRP-C, le gouvernement s'est engagé dans la formulation d'une seconde génération de DSRP (le DSRP II) qui sera le nouveau cadre de référence des interventions publiques pour les cinq prochaines années.

3.2. Suivi de la mise en œuvre

Pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre du DSRP-C, le gouvernement a fait l'option d'élaborer annuellement des rapports d'avancement. Deux rapports d'avancement ont été élaborés pour le compte de la mise en œuvre du DSRP-C en 2009 puis en 2010. Un rapport spécial de mise en œuvre du DSRP-C sur la période de juillet 2009-juin 2010 a été également produit en vue de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE.

Ces rapports se fondent sur la matrice des indicateurs de mesures de progrès de la mise en œuvre du DSRP arrêtés avec l'ensemble des acteurs et sur d'autres informations (point des mesures et réformes, programmation et exécution budgétaires) collectées.

Une revue conjointe du DSRP-C entre le gouvernement et les donateurs a été également tenue en juillet 2011 afin de tirer les leçons de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et de prendre les mesures idoines pour lever les contraintes en vue d'une meilleure conduite de l'action publique.

Par ailleurs, la réalisation en cours de l'évaluation globale du DSRP-C permettra de tirer tous les enseignements utiles pour la formulation du DSRP II.

En outre, pour renforcer le dialogue des politiques, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des stratégies de développement avec l'implication de tous les acteurs, le gouvernement a mis en place en décembre 2010 le Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des Politiques de Développement (DIPD).

Ce dispositif sert de cadre pour la formulation et le suivi de la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté et comprend :

- Le conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD);
- Le secrétariat technique du DSRP (ST-DSRP);
- Les comités sectoriels (CS);
- Le comité Etat-donateurs (CED);
- Les comités régionaux et locaux;

3.3. Perspectives

Le processus d'élaboration du DSRP II a démarré au cours du dernier trimestre de 2011 et se poursuit. Pour encadrer la préparation de cette stratégie, une feuille de route a été élaborée pour baliser toutes les étapes clés et de garantir un processus participatif incluant toutes les catégories d'acteurs. Cette feuille de route décline les différentes activités suivant un calendrier prévisionnel articulée autour des séquences ci-après :

- Enquête et études: enquête QUIBB 2011, actualisation du profil de la pauvreté, études spécifiques;

- Travaux de planification: Forum national d'orientation du DSRP II ; travaux sectoriels; contributions spécifiques de la société civile et du secteur privé; contributions spécifiques des régions; cadrage macroéconomique et budgétaire ;
- Rédaction de la version préliminaire
- Validation et adoption : concertations autour de la version préliminaire, validation nationale du DSRP II ; finalisation du DSRP II ; examen par le CNPPD, adoption du DSRP II en conseil des ministres ;
- Communication: notamment la formulation d'une stratégie et d'un plan de communication;
- Vulgarisation du DSRP II: édition et distribution du DSRP.

MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2012

L'essence de la politique macro-économique en 2012 est d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique par des politiques orientées dans les domaines suivants :

- gestion prudente de la consommation publique ;
- progression significative des dépenses en capital ;
- mise en œuvre de politiques structurelles axées sur la croissance ;
- poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires ;
- poursuite de l'amélioration de la lisibilité des textes fiscaux et leur mise en harmonie avec les lois spéciales et codes spécifiques afin d'éviter les évactions fiscales ;
- poursuite des efforts de rationalisation des procédures du circuit de la dépense en vue d'améliorer davantage le taux d'exécution des dépenses d'investissement.

Pour répondre à la demande sociale et lutter contre la vie chère, les actions du Gouvernement seront orientées vers les priorités suivantes :

- la revalorisation des salaires ;
- la subvention des produits pétroliers ;
- l'augmentation de la subvention à la césarienne et à l'achat des ARV ;
- augmentation de la subvention aux achats des engrais et des céréales ;
- poursuite de la gratuité de l'éducation préscolaire et primaire ;
- acquisition de bus pour le transport urbain.

Les filières phosphate et coton qui connaissent un redressement graduel depuis quelques années feront l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement.

CONCLUSION

En dépit de l'existence d'importantes contraintes pour l'essentiel liées à la nécessité de répondre à la demande sociale, le Togo reste fidèle à l'engagement pris à travers l'adoption du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A défaut d'être respectés, les critères présentent dans l'ensemble un profil en amélioration entre 2012 et 2016. Le critère-clé sera respecté pour les trois dernières années de la période du programme.

Le gouvernement s'attachera à la mise en œuvre des réformes qui visent à améliorer d'une part l'efficacité et l'allocation des ressources en réduisant les distorsions qui perturbent le fonctionnement du marché et, d'autre part, à accroître la capacité de production de l'économie. La mise en œuvre réussie de ces mesures favorisera également l'emploi.

Le programme reposera particulièrement sur la maîtrise des dépenses courantes, la promotion des dépenses d'investissement, l'amélioration du niveau des recettes, l'expansion de la production notamment de coton, de phosphate, de clinker et du ciment et, d'une manière générale, la création des conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi.